

## ■ L'AUTEUR



Bruno BELHOSTE est professeur d'histoire à l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne et directeur de l'Institut d'histoire moderne et contemporaine.

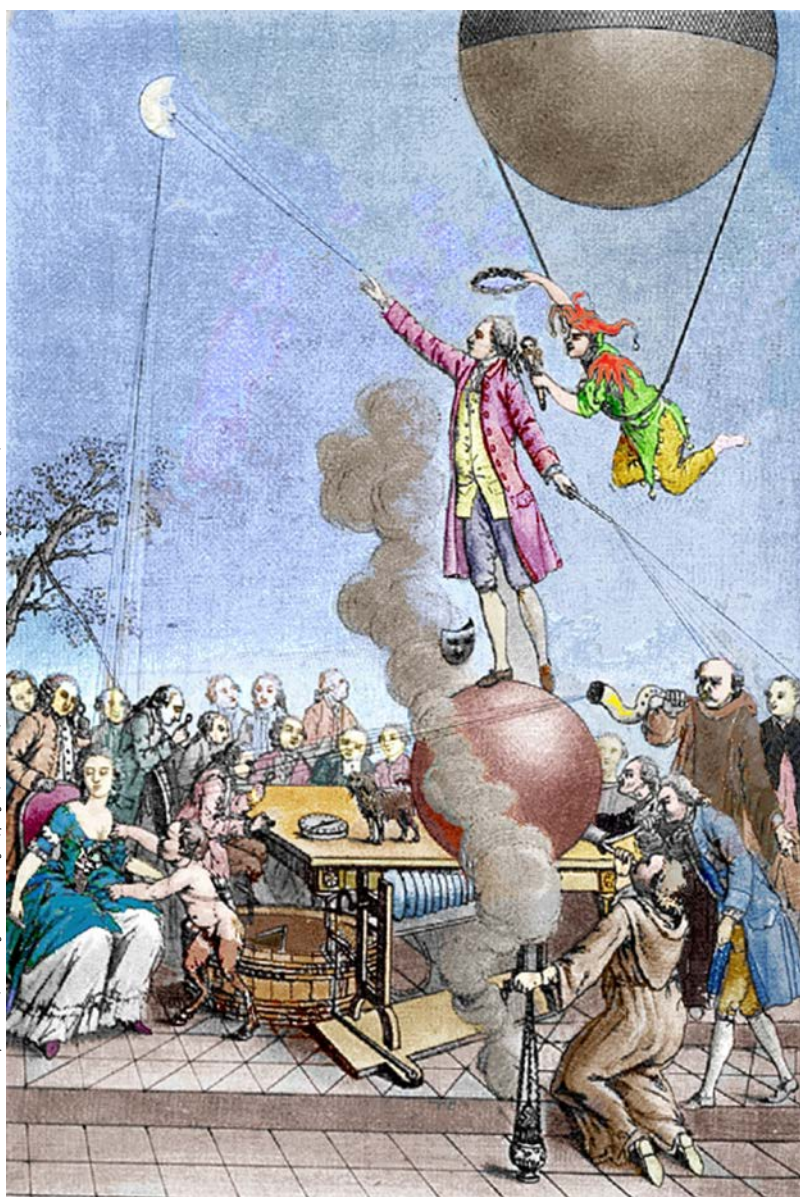
sciences américain Charles Gillispie, pour qui Mesmer ne serait qu'un imposteur ou un illuminé ayant abusé de la crédulité des malades et du public. À l'inverse, d'autres le considèrent comme une sorte de précurseur de Freud et de tous les psychothérapeutes du XX<sup>e</sup> siècle, car il est l'un des premiers à avoir analysé des phénomènes tels que les convulsions d'un point de vue médical et non religieux ; il aurait ainsi ouvert la voie à des traitements prenant en compte ce qu'on appellera l'inconscient à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le psychiatre Henri Ellenberger a beaucoup contribué à cette représentation favorable de Mesmer et du mesmérisme.

L'une et l'autre de ces approches nous semblent pourtant contestables. Renvoyer *a priori* le mesmérisme dans la catégorie des fausses sciences en reprenant les arguments de ses adversaires serait faire preuve non seulement de partialité, mais d'anachronisme. Le jugement porté par les autorités scientifiques de l'époque sur la doctrine de Mesmer doit être l'objet de l'enquête historique et non son point de départ. Quant à rattacher le mesmérisme à la psychanalyse, c'est faire fi de certaines différences fondamentales : le philosophe François Azouvi a par exemple montré qu'il n'existe pas d'entité psychique chez Mesmer. Là encore, ce serait pécher par anachronisme. Il est nécessaire, pour comprendre l'œuvre de Mesmer, de revenir sans *a priori* sur l'histoire de sa réception et de sa condamnation, en les replaçant dans leur contexte. Nous verrons que l'affaire est alors bien plus complexe qu'il n'y paraît...

## Des guérisons avec des aimants... puis sans

Mesmer est un médecin allemand, né en 1734 sur les bords du lac de Constance. En 1759, il part étudier à Vienne, où il commencera à exercer. Il s'intéresse très tôt à la médecine astrale, qui postule une influence des corps célestes sur les hommes et leur santé. Prétendant s'inspirer de la théorie gravitationnelle des marées de Newton, il affirme que cette influence à distance s'exerce *via* un « fluide magnétique » emplissant tout l'Univers. Homme éclairé, époux d'une riche veuve, amateur de musique et ami de la famille Mozart, Mesmer est apprécié de la haute société viennoise, où il recrute nombre de ses patients. En 1774, il essaie de les soigner avec des aimants, en collaboration avec l'astronome et physicien Maximilien Hell. Il s'aperçoit vite qu'il n'a pas besoin de ces intermédiaires matériels pour obtenir des guérisons ou prétendues telles : la théorie du magnétisme animal est née.

Selon Mesmer, le magnétisme animal, ou fluide magnétique, est répandu dans tout l'Univers et, comme son nom l'indique, il est source de la vie animale. À l'instar de l'électricité, ce fluide d'un type nouveau circule. Il pénètre dans tous les corps vivants *via* le système nerveux, connaît, comme les marées, des flux et des reflux sous l'influence des astres et peut s'accumuler, par exemple dans un récipient ou dans un arbre. Toute perturbation de son



© Tiré du livre de Jean-Jacques Paulet, L'Animagnétisme ou Origine, progrès, décadence, renouvellement et réfutation du magnétisme animal, 1784

**POUR MESMER, LES ASTRES AGISSENT SUR LES HOMMES** et leur santé *via* le fluide magnétique, qui emplit tout l'Univers. Sur cette gravure satirique, on voit le magnétiseur en train de canaliser ce fluide et de le rediriger vers ses patients.

mouvement est cause de maladie. Le thérapeute cherche alors à rétablir sa bonne circulation dans le système nerveux en le concentrant, en le canalisant et en débloquent les éventuelles obstructions.

Pour cela, nul besoin d'appareil compliqué : c'est le corps même qui assure ces opérations, principalement par le toucher. Certaines personnes auraient en effet une capacité à accumuler du fluide magnétique et à le transmettre. Pour soigner le patient, le thérapeute n'a souvent qu'à pointer une baguette, voire un doigt, sur certaines zones sensibles (par exemple le plexus solaire, sous le sternum, où s'entrecroisent de nombreux nerfs). Une crise, parfois violente, marque le retour du fluide magnétique à un mouvement régulier – et donc la guérison.

Bien que cette méthode curative n'agisse que sur les nerfs, elle serait efficace contre toutes sortes de maladies. Mesmer n'est pas loin de penser qu'il s'agit d'un remède universel, ce qui lui vaudra d'être accusé de charlatanisme.

À Vienne, le médecin compte rapidement des partisans et des adversaires.

Au début de l'année 1778, il décide de se rendre à Paris. Il est persuadé que son fluide magnétique constitue une découverte fondamentale en physique et souhaite le présenter à l'Académie des sciences, considérée alors comme la plus grande autorité scientifique en Europe. Mais à son arrivée, l'Académie refuse d'examiner ses travaux. Même échec auprès de la Société royale de médecine, qui marque son désintérêt.

Mesmer choisit de persévérer et s'installe dans le Marais, où il se constitue une petite clientèle. Il rencontre bientôt un docteur de la Faculté de médecine de Paris, Charles Deslon, qui s'enthousiasme pour ses procédés et lui suggère de se tourner vers la Faculté. C'est le début d'un long conflit. Pendant plusieurs mois, trois docteurs – dépourvus de tout mandat officiel – suivent les traitements de Mesmer, mais sans se laisser convaincre. Au final, ils refusent de se prononcer. En septembre 1780, la Faculté de médecine condamne le magnétisme animal et menace Deslon d'exclusion pour avoir publié sans autorisation

un ouvrage en faveur de cette doctrine, qu'elle le somme de renoncer à défendre.

Or, dans le même temps, la réputation de Mesmer auprès du public ne cesse de grandir. Les patients affluent à son cabinet, où il installe un « baquet magnétique » – une sorte de récipient accumulateur de fluide autour duquel il assoit les malades pour des cures collectives (voir la figure page 69). Nombre d'entre eux appartiennent à la cour. Mesmer, qui menace de quitter la France, obtient finalement le soutien du gouvernement grâce à l'intervention de la reine. Alors qu'un accord semble trouvé pour l'ouverture d'une clinique magnétique aux frais de l'administration, Mesmer rejette cette solution. Il reste tout de même à Paris sur les conseils de deux de ses anciens malades, Bergasse et Kornmann. Rompant avec Deslon, qu'il accuse de lui avoir volé ses procédés, il décide d'enseigner lui-même le magnétisme animal.

Avec quelques disciples, il crée fin 1783 la Société de l'harmonie universelle pour assurer la diffusion de sa doctrine. Le succès est au rendez-vous. En quelques semaines,

## Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

une collection complète d'instruments de travail pour la recherche en sciences humaines



**Produire et échanger  
au Néolithique**  
Vincent Ard

393 pages  
21 x 27 cm  
br.  
45 €



**Ethnographies plurielles**

Sous la direction de Tiphaine Barthélemy,  
Philippe Combessie, Laurent Sébastien  
Fournier et Anne Monjaret

304 pages  
17 x 22 cm  
br.  
26 €



## La chute de Mesmer, une affaire politique ?

L'affaire Mesmer dépasse le cadre purement scientifique. La condamnation est initiée par le baron de Breteuil, qui appartient à l'une des factions de la cour. Or beaucoup de partisans du mesmérisme sont eux-mêmes de hauts personnages. Une lutte de pouvoir entre ces différents groupes sous-tend donc peut-être en partie la condamnation.

Celle-ci a des implications politiques encore plus profondes. Considérant que le magnétisme animal lie les hommes avec l'Univers et les hommes entre eux, les partisans de Mesmer en font la base du lien social ; ce dernier est un lien entre égaux, où le seul rapport de domination éventuel concerne le magnétiseur et le magnétisé. Le magnétisme animal apparaît ainsi

comme une critique médiocrale de la société hiérarchique et inégalitaire de l'Ancien Régime.

Après la condamnation, les partisans de cette doctrine critiquent violemment les institutions officielles. Ils vont jusqu'à parler de « despotisme ministériel ». L'affaire entre ainsi dans les grands débats autour de l'absolutisme qui font rage à la veille de la Révolution.

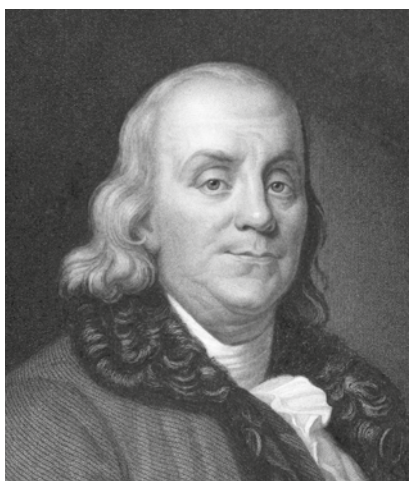
aussi une façon pour elle de défendre une autorité menacée.

La Société royale de médecine a elle-même été confrontée à Mesmer dès son arrivée à Paris, en 1778. Elle a alors refusé de donner un avis sur ses prétendues guérisons. Pour autant, elle ne se désintéresse pas de l'affaire, qui rentre dans ses prérogatives. Aussi, le jour même où le baron de Breteuil sollicite la Faculté de médecine de Paris, la Société charge le médecin Michel-Augustin Thouret d'enquêter sur le magnétisme animal. Elle demande en outre d'être associée à son examen officiel. Le ministre nomme une deuxième commission choisie parmi ses membres plutôt qu'une commission mixte, car celle-ci aurait probablement été refusée par la Faculté.

une centaine de personnes souscrivent une inscription payante. On compte parmi elles des médecins et des chirurgiens, mais aussi et surtout des curieux, souvent issus du grand monde. C'est alors que le baron de Breteuil, chargé de superviser les sociétés savantes, décide de faire évaluer par des experts officiels la doctrine et les procédés de Mesmer.

L'affaire du magnétisme animal est d'abord une affaire de médecine. Deux institutions médicales sont consultées pour donner leur avis : la Faculté de médecine de Paris et la Société royale de médecine. La Faculté, qui représente la corporation des médecins parisiens, dispose du monopole de l'exercice et de l'enseignement de la médecine dans la capitale. On l'a vu, elle a déjà condamné la doctrine de Mesmer. En fait, elle ne s'est même pas alors donné la peine de la réfuter. Aux yeux de la Faculté, Mesmer et Deslon sont coupables de n'avoir pas respecté son autorité en prétendant, contre ses enseignements, soigner toutes les maladies par une méthode entièrement nouvelle. Cela a suffi pour en faire des charlatans.

La Faculté a été d'autant plus encline à se montrer intransigeante que son monopole corporatif est contesté. Le pouvoir créé en 1778 la Société royale de médecine, chargée d'évaluer les remèdes, d'enquêter sur les maladies et, plus généralement, de réformer l'art médical en s'appuyant sur les sciences. La Faculté de médecine y a aussitôt vu un empiètement. Sur la défensive, elle tend à se raidir, quitte à apparaître de plus en plus conservatrice. Condamner une innovation comme le mesmérisme est



**LAVOISIER ET FRANKLIN**, alors membres de l'Académie des sciences française, participent à l'évaluation de la doctrine de Mesmer. Engagé dans une lutte plus large pour imposer une science expérimentale rigoureuse, Lavoisier (*en haut*) combat tout particulièrement cette doctrine.

## Deux institutions rivales, mais qui s'accordent sur la condamnation

Il existe donc deux commissions officielles pour évaluer le magnétisme animal, l'une de la Faculté, l'autre de la Société royale de médecine. Si l'une et l'autre sont hostiles à Mesmer, on pourrait penser que c'est pour des raisons différentes : la première parce qu'elle défend une conception traditionnelle de la médecine, la seconde parce qu'elle promeut une médecine scientifique fondée sur l'observation et l'expérience. En réalité, il n'en est rien. La première commission, composée de docteurs de la Faculté, a en effet demandé l'assistance de l'Académie des sciences, ce qui a rapproché son profil de celui de la seconde. Les deux commissions partagent en fait le même point de vue sur le magnétisme animal.

Finalement, ce sont les savants, et non les médecins, qui vont imposer leur marque sur la condamnation officielle du mesmérisme. Les quatre membres de l'Académie des sciences adjoints à la première commission sont Jean-Sylvain Bailly, Benjamin Franklin, Jean-Baptiste Le Roy et Antoine Lavoisier. L'astronome Bailly, protégé du baron de Breteuil, tient la plume. Franklin, alors ambassadeur américain, joue un rôle mineur dans la commission, de même que son ami le physicien Le Roy. Le chimiste Lavoisier, en revanche, s'engage à fond dans le combat contre le mesmérisme et inspire directement sa condamnation.

Entre mai et juillet 1784, les commissaires entreprennent une série d'expériences